ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Renouveau de la France dans le Cadre du « OUI »

Sollicités par certaines personnalités de la Résistance Française, afin d'essayer de faire échec aux anciens députés qui ont conduit la France si près du gouffre en 1939 et en 1958, et aux vichystes partisans de la collaboration avec l'ennemi, nous avons pensé qu'il était de notre devoir de présenter notre candidature dans la 4[me] circonscription de Saumur (sud).

CONTRE LE RÉGIME DES PARTIS

La quatrième république, comme la troisième d'ailleurs, a péri du fait de son incapacité totale à gérer notre pays. Cette quatrième république, née au lendemain de la libération, dans l'euphorie d'une victoire si chèrement acquise, avait été le fruit de marchandages entre les trois grands partis issus des premières consultations électorales, le parti communiste, le parti socialiste et le M. R. P. De nombreux autres partis s'ajoutaient ensuite à cette liste, les anciens partis de la troisième revenaient à la surface et tout cet ensemble disparatre prétendait gouverner le pays en son nom. Rappelez-vous les paroles prophétiques lancées par le Général de Gaulle, le 16 juin 1946 à Bayeux : « Mettre fin à l'état des partis, est une question de vie ou de mort ». C'est bien vers la décadence et la mort de la France que ces féodalités politiques nous dirigeaient.

CONTRE LES FÉODALITÉS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES & SOCIALES

A la fin de 1945, le Général de Gaulle avait la sympathie de la quasi-totalité des Français. Mais les organisations politiques, économiques et sociales lui étaient hostiles, car ainsi qu'il l'a déclaré : « Les féodalités, lors même qu'elles luttent entre elles, sont d'accord pour s'opposer à l'établissement d'un état fort qui les dominerait toutes et gênerait leurs combinaisons ». Le libérateur de la France entendait en 1945, comme il l'entend actuellement, doter la France d'un régime républicain fort, dans lequel aurait été respecté les intérêts collectifs du pays et contenu les abus des groupements d'intérêts privés. Le Général de Gaulle, devant l'attitude de l'assemblée constituante, a préféré se retirer pour marquer ainsi sa réprobation. Il se retirait non sans avoir prévenu solennellement le pays, de l'avenir qui l'attendait.

CONTRE L'ANARCHIE QUI MÈNE A LA RUINE

Toutes les couches sociales du pays ont critiqué le « système » qui a dépouillé la France en un si petit nombre d'années et successivement les Français, de plus en plus passifs, ont assisté à :

— La perte de l'Indochine, de la Tunisie, du Maroc, des Comptoirs de l'Inde.
— L'Algérie menacée.
— L'Union Française ébranlée.
— La France discréditée à l'étranger et abaissée à l'O. N. U.
— Le régime démocratique mis en péril par la désaffection croissante du peuple.
— Une économie déséquilibrée en perpétuel état d'inflation.
— Une position humiliante de dépendance financière à l'égard des Etats-Unis et même de l'Allemagne.
— Uns stagnation sociale caractérisée par l'importance des effectifs du parti communiste.

La quatrième république, faute de réformes, avait amené notre pays au bord de la désagrégation et de la guerre civile.

CONTRE LES SORTANTS DE LA TROISIÈME & DE LA QUATRIÈME

Si l'énorme majorité des Français qui ont voté **« OUI »**, le 28 septembre, veut que ce OUI soit respecté, c'est-à-dire que la France redevienne ce que le Général de Gaulle a l'intention de la faire, une république forte et respectée, il faut que les votes des 23 et 30 novembre prochain, soient logiques avec leur « OUI ». En votant OUI, les Français ont voulu balayer l'ancien système, sans cependant s'engager dans l'aventure. A quoi servirait de modifier les institutions, si les mêmes hommes revenaient, vous savez très bien que **les institutions ne valent que par les hommes qui les appliquent.**

Que deviendrait cette nouvelle république, nous vous le demandons, si contrairement à l'espoir né le 28 septembre, les mêmes hommes, ceux de la troisième qui rêvent de revanche politique, ou ceux de la quatrième (du régime des partis), ces deux catégories ayant mené la France au bord du gouffre en juin 1940 ; comme en mai 1958, revenaient au parlement. Vous pouvez être certain qu'ils se dresseraient de nouveau contre le Général de Gaulle et tenteraient, comme en 1946, de rétablir les féodalités politiques, économiques et sociales qui nous ont conduit où vous savez.

POUR QUE LE « OUI » SOIT EFFICACE

Le nouveau parlement doit être composé d'hommes « neufs », de Français n'ayant jamais trempés dans les intrigues des partis, afin que le nouveau gouvernement de la France, présidé par le Général de Gaulle, trouve une future assemblée désireuse uniquement de servir les intérêts du pays, dans le cadre de la constitution du 28 septembre.

POUR UNE FRANCE JEUNE ET PROSPÈRE

au sein d'une Communauté en plein essor

La révolution pacifiste qui a commencé le 13 mai à Alger et qui a balayé les anciennes institutions, doit être l'aube d'une **Rénovation Française.** Notre pays qui sera dans quelques années le pays le plus jeune de l'Europe, doit devenir rapidement le plus prospère et être de nouveau à l'avant-garde de la civilisation occidentale. Les anciens territoires d'outre-mer, associés librement dans la communauté, doivent constituer un bloc avec la métropole.

POUR LE SOUTIEN DE L'ACTION DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Nous n'appartenons à aucun parti politique ? Nous appartenons seulement à *l'Association Nationale pour le Soutien de l'Action du Général de Gaulle*, en tant que délégué de la région de Saumur. Cette association créée le 17 mai, pour l'appel au libérateur du pays dans la légalité républicaine, se propose de rassembler, **au-dessus des partis,** tous les Français ayant un véritable patriotisme, sans distinction d'intérêts, de doctrines, de races ou de religions, pour opérer le redressement national et aider le Général de Gaulle à créer une **France Jeune, Juste et Respectée.**

POUR RESTER FIDÈLE A L'ESPRIT DE LA RÉSISTANCE

De 1940 à 1944, des milliers de Françaises et de Français, sans distinction de parti, de croyance ou de rang social, ont lutté coude à coude pour libérer le sol natal. La France actuelle attend de nouveau maintenant le rassemblement de toutes ses forces vives pour la rebâtir.

Pour une réforme totale des institutions de l'Etat.

Pour une véritable réforme fiscale.

Pour la Défense des Droits des Anciens Combattants et Victimes de toutes les Guerres.

Pour une politique sociale et économique qui profite à toutes les classes laborieuses du pays et pour l'amélioration du logement.

Pour le renouveau de la France et le soutien de l'acton du Général de Gaulle.

Vous voterez pour un Français de chez nous qui ne reçoit les ordres d'aucun Parti.

LE CANDIDAT :

Léon FREDET

Géomètre du Cadastre
Président des Réfractaires et Maquisards
Délégué Régional de l'Association Nationale
pour le Soutien de l'Action du Général de Gaulle

LE REMPLAÇANT :

PIERRE ROUX

Entrepreneur
Ancien Capitaine Parachutiste S. A. S.
des Forces Françaises Libres
Ancien du Bois d'Anjou et rescapé de la Bataille d'Arnheim
Citoyen d'Honneur de Montreuil-Bellay
Croix de Guerre 1939-1945 (5 Citations)
Médaille Militaire. — Croix de Guerre Hollandaise

SAUMUR. - IMP. DU PROGRÈS